



Association pour la Course Croisière des Ports Vendéens

ADRESSE POSTALE

9 rue des Mouettes
85340 Les SABLES D'OLONNE

☎ : 02.51.33.73 14

📞 : 06.07.21.46.38

Avenant n° 2

La règle 7 des Instruction de course est modifiée de la manière suivante :

PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon « C » doit impérativement être envoyé sur le pataras ou sur le hauban tribord et **au dessus du** pavillon de classe ; en cas d'abandon il doit être affalé.

flotte 1 : Flotte « GRAFOCEAN »

flotte 2 : Flotte « EOLIENNE EN MER »

flotte 3 : Flotte « ENEDIS »

Edité le 1 juillet 2021 à 12 h 00

Pour le comité d'organisation

Thierry MEUNIER